

PETR DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 2 octobre 2026

Date de la convocation du Comité syndical: 24 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 56
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 32

L'an deux mil vingt-six, le deux octobre à treize heures quarante-cinq, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de Pascale BRIAND, Présidente.

Etaient présents : Mme Pascale BRIAND, M. Christophe BITAUDEAU, Bruno CLAVIER, Cyril FAVREAU, Pascal GENTIL, Bruno GRIS, Jacques MALHOMME de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mmes Angelina BADEAU, Annie BRIEND, Séverine GAYAUD, Dorothée PACAUD Jocelyne PHILODEAU, Anne Françoise QUELLEUX, M. Raymond CHARBONNIER, Jean Michel EMPROU, Thierry GUCHET, Jean Pierre MAILLARD de la Communauté de Communs de Sud Estuaire, Mmes Laurence DELAVALD, Manuella PELLETIER SORIN, Camille VAN ELSSEN, M. Philippe BELLANGER, Nicolas DRONET, Thierry GRASSINEAU, Jean-Luc GUIHAL de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, M. Johann BOBLIN, Michel COUDRIAU, Yannick FETIVEAU, Guillaume HUCHET de la Communauté de Commune de Grand-Lieu.

Etaient excusés : Mme Nadège PLACE, M. Yves BLANCHARD, Claude CAUDAL, M. Xavier LEPROUST, Jacky DROUET, Maxime LEROUX RONDINEAU, Hubert TREGOU (**pouvoir à Mme P. BRIAND**) de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, M. Roch CHERAUD (**pouvoir à M. T. GUCHET**) de la Communauté de Communs de Sud Estuaire, M. Jean Marie BRUNETEAU, M. Christian GAUTHIER de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, M. Fabrice CHAMARD (**pouvoir à Bernard COUDRIAU**) M. Laurent COCHARD, M. Cédric PETITEAU, Mme Karine PAVIZA (**pouvoir à M. J. BOBLIN**) de la Communauté de Commune de Grand-Lieu.

~~~~~

**OBJET : Poursuite du projet « Mieux manger en Pays de Retz : l'affaire de tous ! » sur la période 2026 - 2027 avec le soutien du Ministère du Travail et des Solidarités.**

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, le PETR a été lauréat de l'appel à projet régional « *Mieux manger pour tous* » en 2023. Ce projet a été co-construit avec un consortium d'acteurs locaux engagés sur l'accessibilité à une alimentation saine, locale et de qualité : la délégation départementale du Pays de Retz, Pornic Agglo Pays de Retz via son Contrat Local de Santé (CLS), les associations Campus Fertile, le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire-Atlantique, Terroirs 44 et Julien Noel, chercheur en géographie et consultant scientifique pour la fondation Carasso.

Le projet intitulé « *Mieux manger en Pays de Retz : l'affaire de tous !* » vise à améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'aide alimentaire proposée sur le territoire du Pays de Retz avec d'autres formes de distribution, notamment via les liens avec la production locale et la restauration collective et à favoriser le pouvoir d'agir des bénéficiaires sur le plan culinaire.

Ce projet a fait l’objet d’une convention pluriannuelle signée avec l’Etat pour une durée de 3 ans (2023 - 2025) et le PETR s’est vu attribué un montant total de 89 808€ de subventions. Il a été suivi par un COFIL composé des 4 EPCI, de la délégation départementale du Pays de Retz, des partenaires opérationnels, de la DDETS et de l’ARS. Ce projet a bénéficié aux 4 EPCI et a produit les principaux résultats suivants :

- 9 structures de distribution alimentaire (restos du cœur, épicerie solidaire, CCAS) qui s’approvisionnent auprès de 6 maraîchers bios et locaux pour un chiffre d’affaires annuel de 41 200€ ;
- 20 restaurants collectifs sensibilisés à la valorisation des excédents et à l’ouverture du restaurant scolaire aux personnes âgées, 5 engagés ;
- 345 participants aux 40 ateliers cuisine proposés dans les communes du Pays de Retz ;
- 60 structures partenaires engagées dans le projet (*Structures d’aide alimentaire, structures d’insertion, associations, collectivités locales, fermes, EHPAD, établissements scolaires, travailleurs sociaux, institutions de santé...*) ;
- 265 professionnels et bénévoles impliqués ;
- 1500 bénéficiaires finaux

Suite à ce bilan, le Ministère du Travail et des Solidarités **souhaite poursuivre son soutien à l’action menée à l’échelle du Pays de Retz.**

Le PETR se positionne **pour une demande de subvention auprès du Ministère à hauteur de 63 072€** afin d’animer la démarche avec des partenaires opérationnels en 2026 et 2027. Les objectifs et les actions s’inscrivent dans la continuité du projet 2023 – 2025.

Objectifs :

- Poursuivre **la mise en réseau** des acteurs du champ des solidarités alimentaires et faciliter le **développement des partenariats locaux** : collectivités, acteurs sociaux, associations, acteurs économiques.
- Poursuivre, consolider et faire vivre les partenariats autour de **l’approvisionnement bio et local** de l’aide alimentaire du Pays de Retz ; essayer.
- Accompagner **la restauration collective** dans son engagement **en faveur de la solidarité alimentaire**
- **Communiquer** sur le projet, ses acteurs, leurs réussites ; partager les expériences pour favoriser l’émergence d’initiatives similaires ; sensibiliser les CCAS au sujet de la précarité alimentaire

| Actions 2026 - 2027                                                                                                                                                   | Pilotes                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Coordination de l'ensemble du projet, actions de mise en réseau et de concertation dont organisation d’un temps fort par an (ex : forum des solidarités février 2027) | Comité technique et de suivi                   |
| Accompagnement au développement des partenariats locaux en faveur des solidarités alimentaires (ex : appui au réseau des expérimentateurs ordonnances vertes)         | PETR et délégation départementale Pays de Retz |

|                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>Poursuivre, consolider et faire vivre les partenariats autour de l'approvisionnement bio et local de l'aide alimentaire du Pays de Retz</b> <i>(dont organisation de visites de fermes/venue de producteurs sur les lieux de distribution)</i> <b>et essayer</b> | <b>GAB44/Terroirs 44/PETR</b>                         |
| <b>Lutte contre le gaspillage alimentaire et expérimentation de dons aux associations d'aide alimentaire</b><br><br><b>Tarification solidaire de la cantine, ouverture des établissements à des publics extérieurs</b>                                              | <b>PETR et délégation départementale Pays de Retz</b> |
| <b>Création d'outil des de valorisation du projet et des initiatives</b> (photos, vidéos, autre)                                                                                                                                                                    | <b>Comité technique et de suivi</b>                   |

Il est également proposé de former un nouveau comité de pilotage avec les élus intercommunaux en charge de la prévention santé et/ou du social et les élus communaux en charge des affaires sociales. Celui-ci se réunirait 1 fois par an pour suivre l'avancement du projet.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** la poursuite du projet Mieux Manger pour tous pour 2026 et 2027,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer toute pièce relative à ce dossier.

La Présidente,

Pascale BRIAND

